

26 Septembre 2011



Boissise la Bertrand

Barrage des Vives-Eaux

Boissise le Roi

Monsieur le Maire  
Hôtel de Ville  
Boissise le Roi

Monsieur le Maire,

Nous, soussignés, avons pris connaissance du dernier journal municipal de la commune de Boissise la Bertrand qui informe de la réfection prochaine du barrage des Vives Eaux. Nous saisissons cette occasion pour rappeler les accords de principe qui avaient été pris en 2006.

Voie Navigable de France avait accepté que la nouvelle passerelle technique soit ouverte au public à la condition expresse que les plus values occasionnées (mise en sécurité, accès handicapés, etc) soient prises en charge par les collectivités territoriales concernées.

De leur côté, la communauté d'agglomération de Melun Val de Seine et le Conseil général de Seine et Marne avaient accepté de s'engager dans les études et le financement d'un tel projet qui rentre – à l'évidence – dans le schéma directeur des circulations douces.

En effet, cette réalisation permettra de joindre les deux rives de la Seine. Sa non réalisation remettrait totalement en cause le schéma des liaisons douces voté par le SMEP.

Nous n'imaginons pas un seul instant que cette opportunité ne soit pas saisie.

C'est dans cet esprit que nous saisissons les collectivités concernées en comptant sur leur vigilance et leur célérité afin que les éventuels délais des processus de décision ne fassent pas un obstacle à un projet attendu.

Dans cette attente,

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos meilleures salutations.

**Association des Bois du Canton**

Jacques Machard, président

**Association pour la Sauvegarde du Site et de l'Environnement de Boissise le Roi et Orgenoy**

Pierre Loutte, président

**Association de Défense de Sénart**

Michel Gourdon, administrateur

**Avec l'Union**

Joël Renault, vice président

**Fédération des Associations de Protection de la Vallée de la Seine**

Yvon Dupart, président

**Renouveau pour Boissise le Roi-Orgenoy**

Bernard Desrosiers, président

*Travail*  
*Yvon Dupart*  
*Michel Gourdon*  
*J. Renault*  
*Yvon Dupart*  
*B*

Courrier à adresser à :

- Jacques Machard – 1 rue d'Ormesson – 77240 VERT SAINT DENIS
- Yvon Dupart – 22 quai Metra – 77590 BOIS LE ROI